



UN ÉTABLISSEMENT PÉNITENTIAIRE PASSOIRE

SÉCURITÉ À GÉOMÉTRIE VARIABLE ? **FO** DIT NON !

Quand certains ferment les yeux,
les surveillants, eux, restent debout.

FO refuse qu'on sacrifie la sécurité au confort de quelques-uns.
Notre mission est claire : protéger, sans distinction, ni privilège.

LA SÉCURITÉ NE SE DISCUTE PAS

Les règles d'accès à un établissement pénitentiaire ne sont pas des formalités administratives.
Elles sont **le socle de la sécurité collective**.

Chaque jour, les agents à la porte d'entrée garantissent, par leur rigueur, la protection de tous : personnels, intervenants et personnes détenues.

- Présentation obligatoire d'une pièce d'identité ou carte professionnelle,
- Passage sous portique de détection,
- Dépôt des effets personnels dans le tunnel à rayons X.

Ces mesures reposent sur la **note DAP du 31 mai 2006**.
Elles s'appliquent à **tous**, sans exception, ni statut privilégié.

QUAND LA RIGUEUR DEVIENT UNE FAUTE

Dernièrement, une collègue exemplaire s'est vue reprocher d'avoir simplement appliqué les règles.
Parce qu'elle a fait son travail, ni plus, ni moins, elle a dû se justifier.
Voilà où nous en sommes : dans certains esprits, **le professionnalisme devient une provocation**.

Ce n'est pas tolérable.
Le contrôle n'est pas un manque de respect : c'est un **acte de loyauté envers la mission pénitentiaire**.

IL N'Y A PAS DE DEUX PORTIQUES

FO rappelle un principe fondamental du droit et du bon sens :

“À situation égale, traitement égal.”

Il n'existe pas un portique pour les familles et un autre pour les « importants ».
La loi ne reconnaît ni rang, ni titre, ni passe-droit.
Chaque personne qui entre dans l'établissement doit se soumettre aux mêmes règles de contrôle.

Parce qu'une seule faille, une seule complaisance, peut coûter cher.
En 2012, une arme dissimulée dans un soutien-gorge fut interceptée grâce à ces vérifications.
En 2019, une cartouche d'arme à feu a été détectée dans un manteau.

👉 Ces exemples rappellent que **chaque contrôle compte**.



DERRIÈRE L'UNIFORME : DU COURAGE ET DU RESPECT

Derrière chaque uniforme, il y a une femme ou un homme qui agit dans l'ombre, avec professionnalisme, sang-froid et responsabilité.

Ces agents méritent **respect, reconnaissance et soutien**, pas humiliation ni suspicion.

FO PASSE À L'ACTION

FO ne se contente pas de dénoncer.

Nous **exigeons et proposons** des mesures concrètes pour garantir la sécurité et la dignité des agents :

1. **Installer** une signalétique claire et bienveillante à l'entrée, rappelant les règles de contrôle et leur finalité.
2. **Diffuser** systématiquement, le **livret d'accueil des intervenants**, créé en 2021 par les surveillants et validé par la direction.
3. **Soutenir** publiquement et officiellement tout agent confronté à des comportements irrespectueux.
4. **Signaler** par écrit tout refus de contrôle ou tout comportement inadapté aux abords du portique.

FO RESTERA DROIT DANS SES BOTTES

Nous soutiendrons **chaque agent** qui applique les règles avec loyauté et rigueur.

Nous refuserons **toute dérive hiérarchique** qui affaiblirait la sécurité au profit du confort.

La sécurité n'est pas négociable.

Le respect non plus.

FO restera fidèle à sa ligne :

protéger les surveillants, défendre la sécurité, restaurer la dignité.

*“Respectons ceux qui protègent.
Soutenons ceux qui surveillent.”*

Bureau Local FO Justice

Mardi 4 novembre 2025